



MÉMORANDUM DÉLÉGATION SOCIALISTE FRANÇAISE

Strasbourg, le 12 mars 2008

Au deuxième semestre de l'année 2008, la France assurera la Présidence de l'Union européenne. Nous portons des exigences pour cette présidence. Les ambitions et la méthode du Président Sarkozy sont incompatibles avec la philosophie et les méthodes de décision d'une communauté conçue pour favoriser un commun dénominateur par le partage du pouvoir dans l'égalité. **L'Europe est un cadre de négociation et de dépassement des conflits qui n'appartient à personne.** Si le Président de la République adopte au niveau européen la même attitude qu'au niveau national, la relation de la France à l'Europe oscillera longtemps encore entre prétention napoléonienne et réflexe d'Astérix. Au prix, dans les deux cas, d'un isolement dont notre avenir pâtira. La dégradation des relations franco-allemandes - dangereuse pour la France et pour l'Europe - illustre parfaitement les conséquences du comportement de Nicolas Sarkozy. **La Présidence française doit être exemplaire et en phase avec ce qu'est l'Union européenne au début du XXI^e siècle.**

Les Vingt-Sept se sont mis d'accord sur le texte d'un nouveau traité européen qui vient se substituer au projet de traité constitutionnel. La question institutionnelle doit être réglée en 2008. En tant que Socialistes, nous pensons qu'il est maintenant urgent de s'atteler à la réorientation des politiques de l'Union européenne. Dorénavant, elles doivent être au cœur de toutes nos préoccupations.

Nicolas Sarkozy et son Gouvernement ont présenté le programme de travail qu'ils comptent mettre en œuvre lors de la présidence française. **Nous souhaitons en souligner les lacunes :** alors qu'ils décrient l'Europe en expliquant qu'elle doit protéger ses citoyens et non les fragiliser dans le contexte de la mondialisation, ni l'Europe sociale ni les services publics ne feront l'objet de propositions. **Sur d'autres questions,** comme les migrations ou l'Union Méditerranéenne, **nous sommes en désaccord avec les propositions avancées jusqu'à maintenant. Enfin, sur certains sujets, après l'agitation médiatique, nous attendons les actes pour vérifier la réalité des discours,** en matière d'environnement par exemple, ou encore sur les missions de la Banque Centrale Européenne.

UNE NOUVELLE EUROPE SOCIALE POUR LES CITOYENS EUROPEENS

L'Europe n'est pas suffisamment sociale ; c'est le principal reproche qui lui est fait par les citoyens européens. Une réorientation sociale de la construction européenne est donc urgente. Partout en Europe on assiste à une baisse de la part des salaires et de la protection sociale dans le partage des richesses en faveur de la rémunération du capital, ainsi qu'à une augmentation du travail précaire.

Nous défendons une Europe qui soutient la création d'emplois plus nombreux et de qualité, qui lutte contre la pauvreté, qui affirme le droit fondamental à un logement pour tous, et qui protège son modèle social dans la mondialisation. Comment avancer sur cette voie ? D'abord, en faisant de la recherche et de l'innovation, dont dépendent les emplois de demain, la priorité du budget européen. Ensuite, en agissant pour **que les politiques européennes ne fragilisent pas les politiques sociales nationales mais au contraire les renforcent.** A cet égard, le projet initial de directive sur les services - dite « Bolkestein » - avec le principe du pays d'origine est emblématique des dérives libérales. Les Socialistes proposent au contraire une clause de sauvegarde sociale dans toutes les politiques de l'Union assurant qu'aucune directive relative au marché intérieur ne remette en cause les droits sociaux existants dans un Etat membre. Nous proposons un nivellement social vers le haut, c'est-à-dire une **stratégie européenne de convergence sociale positive**, qui doit être développée au travers d'un agenda social européen renouvelé avec un contenu précis : travailler au niveau européen à l'instauration d'une garantie de **salaire minimum dans tous les pays européens par la loi ou les conventions collectives** ; le renforcement de la directive sur le détachement des travailleurs pour assurer le **respect de la législation du pays d'installation ; la mise en place d'un droit à la formation tout au long de la vie pour tous les travailleurs en Europe** ; la suppression de dérogation dans la directive sur les horaires maximums de travail ; l'adoption de la directive protégeant les travailleurs intérimaires ; le renforcement de la directive sur les **comités d'entreprises européens** ; l'application de la législation sur l'**égalité salariale entre les femmes et les hommes** ; la protection de la **santé et la sécurité au travail** ; la reconnaissance de l'**économie sociale (mutuelles, associations, etc.)** ; l'**extension du programme européen de lutte contre l'exclusion sociale.** Nous voulons **développer une Europe sociale qui profite à l'ensemble des citoyens européens.**

Dans le domaine de la santé, les propositions de la Commission européenne concernant les services de soins de santé, la mobilité des patients et l'information aux patients, doivent améliorer l'accès aux soins, le niveau de qualité et les infrastructures sanitaires des Etats membres, en priorité dans l'Europe orientale. Dans le respect de la subsidiarité, nous souhaitons une politique européenne de la santé portée par une forte ambition politique, qui définisse des normes de qualité et d'accès aux soins dans l'ensemble des Etats membres et pour chaque citoyen européen, avec le soutien des fonds structurels.

PROTEGER ET RENFORCER LES SERVICES PUBLICS AU NIVEAU EUROPEEN

Les services publics occupent une place essentielle dans notre société : garants de la cohésion sociale, économique et territoriale, au service de l'intérêt général, ils sont aujourd'hui fragilisés par l'incapacité du droit communautaire à garantir la diversité des modèles nationaux de service public et d'incessants empiètements du droit de la concurrence dans la sphère publique. Les services publics ont besoin de clarification et de sécurité juridique. Seule leur inscription en droit positif européen peut-être de nature à en garantir la spécificité et les objectifs d'intérêt général.

Alors même que le combat des avocats du service public vient d'aboutir par l'inscription d'un article 14 dans le traité de Lisbonne permettant de légiférer dans ce domaine, le Président Barroso se refuse toujours à mettre en œuvre cette disposition au motif que les législations sectorielles suffisent à protéger les services publics.

La position des socialistes français en faveur d'une directive-cadre transversale ne procède d'aucun esprit de système ou d'aucune posture doctrinaire mais d'une nécessité de clarification et de sécurisation juridique de quelques grands concepts insuffisamment précisés et partagés au plan européen. Il en va ainsi de la reconnaissance des régies directes des délégations de service public dans toute leur vérité, du rôle des structures intercommunales, de la sauvegarde du principe de péréquation tarifaire, du financement du logement social et de la santé publique en regard des tentatives de banalisation du Livret A et du régime des aides d'Etat. **Puisque le futur traité de l'Union nous offre enfin l'opportunité d'une clarification juridique, nous pensons que la Présidence française doit en faire l'une de ses priorités. Le Parti socialiste européen tient à sa disposition la maquette d'une directive-cadre qu'il a rédigé dans cette perspective à notre initiative.**

En outre, cette clarification juridique apparaît d'autant plus urgente, en regard du droit de la concurrence et du régime des aides d'Etat, que les différentes formes de Partenariats Publics Privés (PPP) existant en Europe peuvent contribuer de façon décisive aux développements des grands programmes d'infrastructures et d'équipements nationaux et européens. Dans les domaines de la recherche, comme celui des réseaux transeuropéens de transport et d'énergie, la mise en œuvre de PPP juridiquement encadrés et sécurisés, apparaît comme l'une des conditions de mise en œuvre et de réussite de la stratégie de Lisbonne.

NOUS PROPOSONS UNE METHODE DE MISE EN OEUVRE DE LA STRATEGIE DE LISBONNE PLUS EFFICACE ET UNE VERITABLE POLITIQUE INDUSTRIELLE EUROPEENNE

Le marché unique a donné à la politique de la concurrence un rôle primordial. Mais son application tatillonne rend inopérante les politiques industrielles des Etats, sans que se développe une politique industrielle européenne, faute de budget commun conséquent. La stratégie de Lisbonne aurait dû être la politique industrielle moderne dont nous avons besoin. A trois ans de son terme, on sait que ça n'aura pas été le cas. Une des erreurs a consisté à croire que la coordination entre les Etats membres serait suffisante. Nous devons repenser la méthode : les incitations ne peuvent pas relever de la seule coordination des Etats membres. Elles doivent aussi venir de la Commission européenne. Par ailleurs, les difficultés persistantes à inscrire l'économie européenne dans une croissance durable soulignent la nécessité d'une **forme renouvelée d'intervention des pouvoirs publics** : les grands programmes nationaux doivent aujourd'hui s'inscrire dans une dimension européenne. La naissance d'un **brevet européen**, attendue depuis des décennies, et toujours retardée, favoriserait la compétitivité de nos entreprises. Enfin, dans une société de la connaissance, l'accent doit être mis sur les infrastructures qui produisent du savoir, principalement **l'éducation et la recherche**. La politique commerciale commune doit aussi appuyer une stratégie industrielle européenne, notamment par l'instauration de normes sociales et environnementales.

L'application aveugle des règles de la concurrence et du marché intérieur affecte également le secteur de l'économie sociale, dans ces différentes composantes, services sociaux d'intérêt général, mutuelles, coopératives, etc. Au-delà de la reconnaissance d'un statut européen à toutes ces composantes, les Etats membres et la Commission doivent reconnaître clairement la spécificité d'intérêt général de l'économie sociale, la nécessité de sa contribution au modèle social européen par l'adoption d'outils juridiques adaptés, et la preuve que le lien entre l'économique et le social restent la base de toute croissance, dans le respect des droits fondamentaux de chacun et dans une conception dynamique de l'économie.

NOUS ESTIMONS ESSENTIEL D'AVANCER SUR LA VOIE DE L'HARMONISATION FISCALE

L'harmonisation fiscale est toujours au point mort : nous soutenons le projet de la Commission visant à créer une assiette commune pour l'impôt des sociétés. Une telle disposition est essentielle pour un fonctionnement équitable du marché intérieur. De plus, nous pouvons aussi **envisager qu'une partie du revenu de l'impôt sur les sociétés devienne à terme une ressource propre du budget européen.** Cet impôt, prélevé en tout ou en partie dans les Etats membres, alimenterait directement le budget de l'Union européenne en tant que véritable ressource propre dans le respect du traité de Rome, et créerait ainsi un lien direct entre l'Union et les contribuables européens sans augmentation de la charge fiscale. Cela nous permettrait de faire un pas en avant vers un rapprochement des législations nationales en matière fiscale, premier pas vers la lutte contre la concurrence fiscale.

NOUS PLAIDONS POUR UNE EUROPE EN POINTE SUR LA REALISATION DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA PROMOTION D'UN NOUVEL ORDRE MONDIAL PLUS JUSTE ET PLUS EQUITABLE

L'Union européenne est le **principal acteur mondial en matière de solidarité internationale**. Premier bailleur de fonds mondial pour l'aide au développement, elle doit être le leader de la Campagne mondiale pour la Réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement. **Pour cela, elle doit tenir ses engagements politiques sur l'aide publique au développement.**

La Commission européenne a trop souvent tendance à privilégier l'assistance au commerce et la libéralisation des économies. Ces pratiques constituent un détournement de l'aide au développement à des fins commerciales, aux dépens des populations locales. Nous voulons inverser cette logique, pour que l'Union européenne s'engage en priorité sur les services sociaux de base, tels que l'accès à l'eau, à l'assainissement, la santé ou l'éducation.

Nous plaidons pour que l'Union européenne se range résolument aux côtés des pays du Sud pour peser ensemble en faveur d'une mondialisation plus juste et plus régulée. C'est pourquoi nous soutenons les Etats africains qui refusent de signer les Accords de Partenariat Economique.

L'Union européenne doit renforcer son rôle politique dans le monde en plaçant au cœur de son action le soutien aux processus démocratiques, la promotion des droits de l'homme et un engagement ferme pour la prévention des conflits, aux côtés des organisations régionales qui s'y consacrent.

Les "prés carrés" et les réseaux bilatéraux qui n'enrichissent que les comptes bancaires de dirigeants autocratiques n'ont plus leur place dans cette politique de développement ambitieuse et solidaire.

NOUS SOMMES MOBILISES POUR UNE VERITABLE LAICITE

La question religieuse revient en force. Le Parti Populaire Européen se fait le porte voix du Pape en réclamant la prise en compte de l'héritage chrétien. La perspective de l'adhésion de la Turquie a relancé le débat sur la nature de l'Europe : marché, communauté, culture, "club chrétien" ? Nicolas Sarkozy légitime, par ses propos, l'idée d'un choc des civilisations, avec, d'un côté, le monde occidental chrétien, de l'autre, le monde arabo-musulman.

Non, l'Europe ne peut ni ne doit être un « club chrétien », un « club musulman », ou un « club juif ». Elle n'a de sens qu'en « club laïc ». La Charte des droits fondamentaux reconnaît la liberté de conscience, la liberté de pratiquer sa religion. Nous sommes favorables à une charte européenne de la laïcité qui respecterait les traditions nationales. Nous affirmons le droit pour chacun d'adopter et de suivre une religion ou des convictions de son choix. Ces convictions ne doivent toutefois pas être utilisées pour entraver les droits d'autrui. Nous affirmons que l'Etat doit rester neutre en matière de religion et de croyances, en ne favorisant ou en ne discriminant aucune d'entre elles.

Pour nous, démocratie et laïcité sont deux idées inséparables : la démocratie n'est pas autre chose que l'égalité des droits. Or, il n'y a pas égalité des droits si l'attachement de tel ou tel citoyen à telle ou telle croyance, à telle ou telle religion, est pour lui une cause d'avantage ou une cause de disgrâce.

NOUS VOULONS UNE VERITABLE DYNAMIQUE DE LA CULTURE ET DE LA FORMATION DES CITOYENS EUROPEENS

Une démocratie a besoin de citoyens épanouis et enrichis par la réflexion et la culture. L'économiste et le sociologue considèrent parfois qu'un ménage heureux est un ménage qui consomme, alors que le psychologue voit plutôt dans la consommation un symptôme de dépression. Dans la stratégie d'une société de la connaissance que l'Europe a fait sienne à Lisbonne, nous devons aussi promouvoir une croissance non marchande du savoir, de la curiosité, de la culture, de l'enrichissement personnel et de l'activité artistique.

Pour la formation, nous défendons la mise en place d'un ERASMUS apprentis. L'apprentissage dans la formation professionnelle initiale a fait l'objet d'un développement considérable au cours des dernières années, du fait notamment de l'intérêt porté par l'Union européenne à la formation en alternance, mais la participation des apprentis, des artisans, des TPE et PME aux programmes communautaires demeure trop restreinte. Il faut finaliser le travail que nous avons initié en 2004 pour surmonter les obstacles au développement de la mobilité des apprentis, en mettant en place une action spécifique sous la forme d'un programme de type ERASMUS pour les apprentis et les jeunes en formation professionnelle initiale.

ENVIRONNEMENT : APRES LES DISCOURS, NOUS ATTENDONS LES ACTES

Pour redonner envie d'Europe, on peut et on doit agir de manière concrète sur un ensemble de questions : les défis liés à l'environnement doivent nous inciter à mobiliser un maximum de ressources sur l'énergie, la recherche et le transport, sans oublier le changement climatique.

Avec la définition d'objectifs en termes d'environnement et d'énergie lors du Conseil européen des 8 et 9 mars 2007, l'Europe a une fois de plus fait le bon diagnostic sur les enjeux qui l'attendent et sur la stratégie à retenir. **Cette stratégie pourrait s'appeler la "stratégie des 4-20" puisqu'elle vise en 2020 à réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre, à porter à 20% la part d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie totale et à réduire de 20% la consommation énergétique de l'Union. L'enjeu est maintenant celui de la mise en œuvre si l'on ne veut pas retomber dans les écueils de la stratégie de Lisbonne**, et connaître la déception faute de définition d'outils adaptés aux objectifs fixés. La libéralisation des marchés de l'énergie ou le partage du fardeau de la mise en œuvre des objectifs retenus ne feront pas une politique de l'énergie.

Le financement des grands programmes technologiques (GALILEO¹, ERTMS², SESAR³...) comme celui des réseaux transeuropéens d'énergie et de transport n'est plus assuré et garanti à hauteur des besoins par le système des cotisations des Etats membres au budget européen.

Sur la question des transports, il reste encore beaucoup à faire : le Parlement européen a ainsi fait des réseaux transeuropéens de transport une priorité politique. Pourtant, ces priorités ne se traduisent pas dans la réalité par des financements. Ainsi, lors de la révision du budget communautaire, fin 2005, la Commission n'a obtenu que 8 Milliards d'euros pour les réseaux transeuropéens de transport au lieu des 20 Milliards escomptés.

La politique des transports de l'Union est à ce point ancienne et décisive de la construction communautaire qu'elle appelle vraisemblablement la création d'une ressource propre de l'Union dédiée spécifiquement à son financement. La France doit prendre l'initiative de ce débat et mettre à l'étude la création d'un prélèvement modeste sur les taxes indirectes sur la consommation ou l'utilisation de certains produits (accises) ou sur les péages d'infrastructures à l'échelle européenne pour financer la politique des transports de l'Union et ses orientations prises pour lutter contre le changement climatique et l'effet de serre. **Nous souhaitons la création et l'affectation de nouvelles ressources privilégiant les modes de transports les moins polluants. Nous souhaitons l'affectation des subventions communautaires et notamment l'utilisation des fonds structurels en conformité avec les objectifs de la politique européenne des transports ;** une généralisation du système communautaire d'échange de quotas d'émissions de gaz à effet de serre aux modes de transport les plus polluants (aérien, maritime et routier). La mise aux enchères de tout ou partie des quotas alloués pourraient servir entre autres à financer les modes de transport « propres » ainsi que les transports collectifs/publics se

¹ Système européen de navigation par satellite.

² Système européen de gestion du trafic ferroviaire.

³ Projet de modernisation de l'infrastructure de contrôle aérien.

substituant à l'usage de la voiture individuelle pour certains déplacements (travail notamment). **L'intégration d'une composante environnementale dans la taxation des carburants affectée entre autres au financement des modes de transport « propres » tels que les transports ferroviaire, fluvial ou maritime est aussi nécessaire. Enfin, nous souhaitons une révision de la directive Eurovignette pendant le second semestre 2008 pour intégrer les coûts externes qu'actuellement les prix du transport, notamment routier, ne reflètent pas.**

Les transports urbains contribuent pour une part essentielle dans la production de gaz à effet de serre. Dans le respect des principes de subsidiarité et de libre administration des collectivités locales, l'Union européenne doit se doter d'un programme communautaire "Urban-Transport" incitatif, doté de crédits suffisants pour inciter les grandes agglomérations européennes à mettre en place des politiques de transport collectif éco-exemplaires.

Lutter contre les changements climatiques est un impératif, d'autant plus que le réchauffement climatique a des impacts sur nombre d'éléments (eau, air, sols, etc.) et de ressources tant en terme de qualité que de disponibilité. Mais la politique de protection de l'environnement ne peut se limiter à cette seule lutte, les différents éléments et ressources étant touchés par des pollutions et des menaces diverses plus ou moins lourdes. **Il est nécessaire d'agir pour une meilleure interdépendance et intégration des différentes politiques pour protéger l'environnement et la santé et pour améliorer la qualité de vie. Il est aussi crucial de profiter des différentes révisions législatives, notamment en matière de déchets et de pesticides, pour en renforcer les dispositions afin de réduire à terme les volumes produits ou utilisés, et ne pas se contenter de diminuer leur niveau de nocivité pour l'environnement et la santé ;** c'est ainsi que nous répondrons aux conséquences écologiques et sanitaires toujours plus fortes de nos modes de production, de consommation et de transports.

NOUS VOULONS FAIRE DU PARTENARIAT EURO-MEDITERRANEEN LA GRANDE AVENTURE COLLECTIVE DES 30 PROCHAINES ANNEES

L'Union européenne achève aujourd'hui son processus d'unification. Elle doit désormais tourner ses regards vers sa rive sud. L'Euro méditerranée doit être la grande aventure collective des 30 prochaines années. Mais le "second souffle" dont la politique euro-méditerranéenne a besoin ne viendra pas d'une instance de plus, d'une Union méditerranéenne qui exclut plus qu'elle ne rassemble. C'est l'actuel partenariat euro-méditerranéen qui doit être relancé sur de nouvelles bases et prolongé par un message politique fort. Un message européen, pas celui d'une France cherchant à exclure.

Pour construire ensemble une véritable entité régionale qui pèse dans le dialogue mondial, proposons à nos partenaires méditerranéens :

- de relancer une dynamique de projets autour d'une avant-garde sur la base d'une "coopération renforcée",
- de jouer la carte du dialogue politique au sein de l'instance démocratique du partenariat : l'Assemblée parlementaire euro-méditerranéenne (APEM),
- de mettre en place un véritable leadership avec un Conseil des chefs d'Etat et de gouvernement,
- des moyens financiers enfin à la hauteur des enjeux.

MIGRATIONS : NOTRE VISION EST HUMANISTE

La place de l'Europe dans le monde ne peut pas être celle d'une Europe forteresse repliée sur elle-même. Face au vieillissement de la population européenne, l'immigration est à la fois une chance économique et culturelle. Nous considérons que la diversité et la tolérance sont des valeurs fondamentales pour l'Europe et voulons une politique européenne de l'immigration axée sur la solidarité, qui garantisse l'intégration sociale, économique, et politique des immigrés. **Faute de s'interroger sur les ressorts et la légitimité de la mobilité humaine sur une planète mondialisée, l'Europe risque de perdre sa vision humaniste du monde.** Nous voulons une politique d'immigration ouverte qui privilégie l'immigration légale, les droits des migrants et l'intégration.

Nous devons faciliter les moyens d'arriver légalement en Europe et renforcer les droits des ressortissants de pays tiers pour résider et pour travailler, par exemple en harmonisant les demandes et attributions de cartes de séjour et de travail. Nous soutenons la proposition de la Commission d'établir un modèle uniforme de titre de séjour pour les ressortissants de pays tiers. Notre politique d'immigration ne sera efficace que si elle est décidée à l'échelle de l'Union européenne et en codécision avec le Parlement européen conformément au traité de Lisbonne. Dans cet esprit, nous rejetons l'interdiction des régularisations massives pour les Etats membres et le contrat d'intégration pour chaque migrant, deux propositions du gouvernement français actuellement en circulation au Conseil dans son "pacte des migrations" : encore une fois, la méthode - exporter des choix nationaux à l'échelle européenne sans concertation - n'est pas compatible avec l'approche et la méthode communautaire.

L'immigration concerne des personnes et ne peut par conséquent pas se résumer à une politique du chiffre. L'efficacité d'une politique d'immigration ne peut pas se mesurer aux seules expulsions. Nous ne souhaitons pas que la vision européenne de la politique d'immigration se limite à l'organisation "d'expulsions collectives" avec d'autres pays européens alors que celles-ci sont interdites par les lois françaises et européennes. Nous devons avoir une approche horizontale qui permette à la fois d'arriver légalement en Europe, et de combattre les réseaux criminels d'immigration clandestine qui exploitent la misère des gens. Nous devons enfin permettre une véritable politique de co-développement qui s'attaque aux causes profondes des migrations.

EN MATIERE DE DEFENSE ET DE POLITIQUE EXTERIEURE, L'EUROPE NE DOIT PAS ETRE A LA BOTTE DES ETATS-UNIS

L'existence de menaces et de tensions internationales doit nous inciter à développer des moyens européens communs pour peser sur les grands équilibres stratégiques internationaux, en rejetant un atlantisme rampant. Nous devons affirmer nos valeurs au niveau international et intervenir pour la stabilisation des zones de crise. Là encore, la règle du "cavalier seul" en matière de diplomatie ou de défense doit être remplacée par des positions ou des actions communes au niveau européen. Nous devons progressivement faire naître une culture diplomatique commune. **Dans un monde que nous souhaitons multipolaire, l'Europe doit se construire comme une puissance régionale cohérente et stabilisatrice, apte à exercer un rôle majeur dans la résolution des déséquilibres mondiaux et dans la résolution des conflits régionaux, avec, au premier rang d'entre eux, le conflit israélo-palestinien.**

BCE, MARCHES FINANCIERS : APRES LES DECLARATIONS, NOUS SERONS ATTENTIFS A L'ACTION DE LA PRESIDENCE FRANCAISE

Face aux déséquilibres économiques mondiaux et à l'ampleur des répercussions de la crise américaine des *subprimes*, l'Europe paraît désormais au-delà de la juste réaction des autorités monétaires lors du déclenchement de la crise. Quelle que soit la santé de son économie, l'Europe sera affectée par la récession dans laquelle entre l'économie américaine. L'Europe n'a pas d'outil adapté pour lancer un plan de relance si cela s'avérait nécessaire et sa capacité de parler d'une voix sur la scène internationale en matière de changes est balbutiante. Nous, Socialistes, sommes préoccupés des répercussions de cette crise sur l'économie réelle européenne et sur ses besoins de financement.

Or la coordination des politiques budgétaires des Etats se limite toujours à une police des déficits : nous pensons que les dysfonctionnements de la zone euro viennent d'abord du déséquilibre entre une Banque centrale puissante et indépendante et son contrepoids politique qui, lui, reste embryonnaire. **Nous souhaitons une véritable coordination des politiques budgétaires pour favoriser l'emploi, et la possibilité que les gouvernements de la zone euro définissent une politique de change. Nous pensons que la structure et les missions de la BCE doivent être modifiées, dans le respect de son indépendance, pour intégrer les objectifs de croissance économique et d'emploi.**

Nous sommes inquiets des risques systémiques induits par un développement incontrôlé des marchés financiers. Nous insistons sur la nécessité de supervision des marchés financiers et d'une meilleure gestion du risque. La crise actuelle démontre une fois de plus l'acuité du problème que nous soulevons depuis plusieurs années. Des marchés financiers intégrés doivent être supervisés avec des outils renforcés au niveau européen. La France a été un des moteurs de l'intégration des marchés financiers, elle est aujourd'hui attendue sur sa capacité à favoriser l'émergence d'un système de supervision adapté. Nous devons par ailleurs clarifier le rôle et développer le contrôle des agences de notation, des fonds spéculatifs et d'investissement privés ainsi que des fonds souverains.

Nous souhaitons que l'Europe se dote d'outils statistiques de mesure de la croissance qui tiennent compte du partage des richesses, du développement durable, et qui fassent état de nos richesses naturelles.

PAC : UNE REFLEXION SUR LE LONG TERME POUR UNE REFORME INTELLIGENTE

La première des politiques européennes, la Politique agricole commune (PAC), est aujourd'hui menacée : nous défendons pour notre part une ambition commune en matière agricole. Nous souhaitons un débat sur l'agriculture qui dépasse les considérations techniques et engage une véritable réflexion sur les conséquences de la réforme de 2003 et sur le modèle d'agriculture européenne que nous souhaitons pour **l'après 2013**. En 2050, les agriculteurs devront nourrir 9 milliards d'êtres humains alors que la compétition foncière entre les villes, les voies de circulation, les loisirs, les agro-carburants et l'agriculture accroissent toujours plus la pression sur les terres et sur leur disponibilité. **L'enjeu est non seulement économique, il est aussi stratégique : nous devons par nos choix politiques éviter les tensions et les conflits que peuvent entraîner des crises alimentaires.** Nous attendons de la politique agricole commune qu'elle permette l'indépendance et la sécurité alimentaire de l'Europe et des pays en voie de développement, tout en respectant l'environnement et en assurant le développement rural. **Nous souhaitons plus de transparence et une répartition plus équitable des aides agricoles entre régions, entre filières, entre exploitants agricoles par le biais de la régionalisation et de l'institution de plafonds.** En effet, il n'est plus admissible qu'en France nous ne disposions toujours pas d'une liste complète des bénéficiaires de la PAC ni des montants reçus alors qu'il s'agit de fonds publics et que 20% des agriculteurs - les plus gros - perçoivent 73% des aides. Nous souhaitons **un budget plus important pour le développement rural et une meilleure mise en œuvre de la conditionnalité des aides agricoles car cette pratique répond aux attentes légitimes de notre société concernant l'environnement, la traçabilité ou la sécurité alimentaire.**

UNE POLITIQUE DE COHESION TERRITORIALE JUSTE ET EFFICACE

La deuxième des politiques européennes, la politique régionale, est elle aussi menacée : nous pensons que ses succès sont certains en matière de convergence au niveau national, mais la persistance de fortes disparités régionales et infrarégionales dans les anciens et les nouveaux Etats membres justifie son maintien. Nous pensons que le système de fléchage des fonds structurels principalement sur les objectifs de la Stratégie de Lisbonne pour la programmation 2007-2013 va privilégier les régions qui sont déjà les plus dynamiques et entraîner une certaine concurrence entre les territoires. L'inscription dans le traité de Lisbonne d'un nouvel objectif de "cohésion territoriale" au-delà des objectifs de "cohésion économique et sociale" doit, selon nous, orienter la politique régionale vers une meilleure prise en compte des besoins territoriaux différenciés pour un développement équilibré et durable de l'Union européenne.

BUDGET : SORTIR DE LA LOGIQUE COMPTABLE DE "LA LETTRE DES SIX"

En ce qui concerne le budget, notre approche est basée sur les nécessités de l'Union en matière de politiques publiques. Il ne s'agit pas de définir à priori le niveau de financement dont l'Union a besoin, mais de consacrer des moyens adéquats aux objectifs que les Socialistes assignent à l'Union européenne. **Le budget européen reste étriqué et mal financé : nous défendons un budget à 1,5 % du PNB minimum** (contre 1 % actuellement) ayant pour ambition politique de construire une nouvelle Europe sociale, basée sur un développement économique durable, permettant la lutte contre les menaces mondiales telles que les changements climatiques, et offrant les moyens d'atteindre l'objectif mondial de développement durable et de travail décent pour tous.

Les institutions de l'Europe doivent de nouveau être le laboratoire d'une volonté commune. Cette volonté commune doit être mise en œuvre par des politiques publiques ambitieuses. Aujourd'hui, l'essentiel des choix politiques et des financements se font au niveau national. Qu'il s'agisse de l'éducation et de la recherche, du droit du travail et de la protection sociale, de l'organisation administrative des territoires, de la justice et de la police, de la défense et de la politique étrangère et des politiques budgétaires et fiscales, l'essentiel du pouvoir reste dans la main des Etats. Nous avons besoin de plus d'Europe : nous nous sommes dotés d'un cadre institutionnel pour vivre ensemble en paix : **Il est urgent de nous en servir pour mettre en œuvre les politiques dont l'Union a besoin** La coopération classique entre gouvernements, le jeu politique tactique dans lequel Nicolas Sarkozy excelle, le court terme et l'agitation médiatique, tout cela ne donnera pas naissance à des politiques traduisant une véritable ambition. **Nous attendons de la Présidence française qu'elle respecte la parole donnée et les engagements pris.**

Au sein de notre groupe politique, dans notre institution représentant l'ensemble des citoyens européens, nous défendrons la poursuite du projet européen, les valeurs communes qui nous unissent, et la création d'une véritable Europe politique grâce aux points brièvement exposés ici. Nous attendons pour 2009 une Commission européenne forte, à la hauteur des enjeux du XXIème siècle, pour laquelle nous souhaitons que le Parti socialiste européen présente son propre candidat lors des élections de juin 2009.